

LE PHARMACIEN
EN FRANCE

Spécial

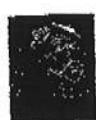
L'INTERVIEW

III Circuit du médicament



© ANJOU DEL MEDINA

« Les patients ne se rendent pas compte de la dangerosité des médicaments qu'ils prennent. Le patient qui prend de l'ibuprofène en libre accès se rend-il compte que cette molécule peut altérer sa fonction rénale ou que onze comprimés de paracétamol peuvent être mortels ? Êtes-vous pour la distribution de médicaments OTC en grandes surfaces ? [Êtes-vous également pour ou contre la vente à distance de médicaments OTC par Internet, NDLR] »
Alain Le Doujet, pharmacien à Pladrien (Morbihan)



Marine Le Pen : « Quelles sont les garanties offertes par la vente de médicaments en grandes surfaces, et encore plus sur Internet, en termes de contrôle, de contact avec un professionnel compétent, de traçabilité, de qualité et de sécurité ? Peu... très peu... Je m'y oppose donc. **Une fois élue, je dénoncerai l'arrêt de la Cour de justice de l'union européenne de 2003, dit « arrêt DocMorris »** et m'opposerai au projet de directive européenne dite « médicaments falsifiés », qui va dans le même sens, à savoir l'obligation de la vente des médicaments sur Internet par les États membres.



Eva Joly : « Soit le produit représente un service de santé mesuré et utile et il doit être pris en charge par la collectivité, soit ce n'est pas le cas. **Dans le premier cas, le médicament doit être prescrit par un médecin, délivré en pharmacie et remboursé par la Sécurité sociale. Dans le cas inverse, c'est un produit de confort et la liberté du commerce doit jouer : on ne peut pas organiser la politique de santé autour des pharmaciens.** »



François Hollande : « En Grande-Bretagne, depuis la libéralisation du marché, de plus en plus d'accidents sont liés à de mauvaises prises de paracétamol. L'ouverture à la concurrence de la vente des médicaments en accès libre (OTC) peut donc faire peser un lourd risque sur la santé publique, sans que les avantages financiers soient nécessairement fondés. **Le pharmacien n'est pas un « vendeur » comme les autres. À ce titre, il est nécessaire de réaffirmer son rôle de conseil dans la délivrance, de la molécule la plus simple à la plus complexe. De la même manière, je suis réservé sur la vente des médicaments OTC par Internet. Dans ce domaine, la régulation pose des difficultés particulières ; il est essentiel d'avertir le patient des risques qu'il court.** »



François Bayrou : « La délivrance des médicaments nécessite un encadrement de pharmaciens diplômés, afin de dispenser aux patients l'information et le conseil nécessaires. Ce rôle du pharmacien ne doit pas être remis en cause. Les dangers que cela occasionnerait pour les patients (...) seraient bien trop importants. Je suis donc opposé à toute idée de remise en cause du monopole des pharmacies d'officine. Cela concerne également la vente sur Internet, qui ne permet pas d'assurer la qualité des médicaments délivrés. »



Nicolas Sarkozy : Je suis profondément attaché à ce que les médicaments soient distribués en officine, c'est non seulement un des piliers de la profession de pharmacien mais c'est aussi une question de sécurité sanitaire et de prévention. (...) Le rôle des professionnels de santé, au premier rang desquels les pharmaciens, est prépondérant : ils sont là pour conseiller, guider et informer les patients sur le médicament. **Il est donc primordial que les médicaments soient distribués en officine, là où les patients peuvent bénéficier des conseils de professionnels de santé expérimentés.** Concernant la vente de médicaments sur Internet, je suis contre, parce que je veux avant tout, là aussi, la qualité et la protection des patients. (...) 50 % des médicaments vendus par Internet sont falsifiés et des millions de médicaments contrefaits sont saisis par les douanes chaque année. La contrefaçon et la falsification de produits de santé sont une grande menace, tant pour les patients que pour l'industrie de la Santé. »

FRONT
DE GAUCHE

Front de gauche : « Nous sommes opposés à toute remise en cause de la légitimité du pharmacien dans le circuit du médicament. Le médicament n'est pas un produit comme les autres ; nous considérons cette question de la chaîne du médicament, de ses activités, de la recherche à la production, de sa diffusion à sa distribution, comme une des pierres angulaires d'une politique de santé responsable. »

ANALY

Le médicament sur surfaces ? Tr grande maic candidats, à d'Eva Joly q libéralisatio remboursat réévaluation tout l'OTC. S des médica prescriptio facultative c'est égaler dans la me Seul Franç s'avère que pensant p menace q européen l domaine.

R R R



PUBLICITE

A PUBLICITE

vendredi 6 avril 2012

Soi

Accueil Entre vous A l'officine De vous à eux Contact

Entretiens Cornet 56 secondes

Entretiens

- Retraits de lots
- Les derniers : Retraits de lots
- GLUCOPHAGE®
- ULTRAPROCT®
- ORLUPROCT®
- ADVIL

Entretiens

François HOLLANDE, candidat PS à l'élection présidentielle

Dernière mise à jour vendredi 06 avr. 2012



Pouvez-vous nous présenter rapidement votre programme santé du projet présidentiel 2012 ?

Je considère la santé comme une des politiques publiques les plus transversales, car elle participe sur trois piliers de mon programme présidentiel que sont le pacte productif, le pacte redistributif et le pacte éducatif. Mon projet de santé s'articule autour de quatre valeurs structurantes : la santé comme progrès, la santé comme condition de la justice sociale, la santé comme vecteur de croissance et la santé comme enjeu démocratique.

En effet, la santé doit être considérée aujourd'hui, non pas comme une charge, un fardeau mais comme un investissement d'avenir. Ce nouveau modèle de santé s'appuiera sur notamment sur la mise en œuvre de politiques de prévention, des garanties en termes d'accès aux soins, et sur un véritable pacte de confiance avec les professionnels de santé, parmi lesquels les pharmaciens occupent une place importante, notamment au niveau des soins de 1er secours.

Comment voyez-vous le rôle du pharmacien dans notre système de santé ?

Ce rôle est crucial. Le pharmacien d'officine a toute la confiance des Français qui louent ses compétences et sa disponibilité. Sa présence sur l'ensemble du territoire national est un atout majeur pour le devenir de notre système de santé, notamment pour lutter contre les déserts médicaux. J'ai pu constater sur le terrain, dans de nombreux territoires, le rôle que jouent les pharmaciens d'officine en tant que relais, pédagogues et sentinelles de notre système de santé.

Près de trois ans après leur vote, les dispositions de la loi HPST visant à reconnaître ce rôle sont pour beaucoup restées lettre morte. Les pouvoirs publics viennent de perdre dix années précieuses en prêtant la poignée et les effets d'annonce au travail de terrain avec les professionnels de santé.

Dans le même temps, les pharmaciens ont pourtant montré leur remarquable implication dans des actions de santé publique pourtant non rémunérées, et toujours menées. Le vrai en œuvre du dossier pharmaceutique, désormais disponible dans près de 80 % des officines, est un exemple remarquable du dynamisme de la profession et de son rôle majeur pour la qualité de notre système de santé.

Concrètement, quelles mesures proposez vous pour développer les missions du pharmacien ?

Nous devons tout d'abord rétablir la confiance. Nous réuserons la dérégulation lancée du système de santé et la libéralisation du marché du médicament au profit d'intérêts économiques et financiers. Nous veillerons à la préservation de l'équilibre économique des officines qui s'est dégradé depuis 2007 par un suivi plus précis de la situation d'un secteur économique qui emploie près de 140 000 personnes. Ce secteur a été déstabilisé par les incohérences de la politique de remboursement guidée par une logique comptable aveugle.

Il faut aller plus loin dans la reconnaissance du rôle du pharmacien dans le dispositif des soins primaires. Le pharmacien n'est pas là pour compenser l'effacement du système de santé, notamment le aux coupes sombres qui a subi l'hôpital public ses dernières années et à l'éveillement des pouvoirs publics sur la démographie des professions de santé. Au contraire, il faut inscrire dans un réseau territorial et territorial associant l'ensemble des acteurs de santé dans une nouvelle dynamique. Cette dynamique ne peut rester au stade des effets d'annonce. Elle doit pouvoir s'appuyer sur des choix et des perspectives claires en matière de santé publique. Une loi pluriannuelle de santé publique sera proposée dès le début du prochain quinquennat.

Nous souhaitons que les pharmaciens d'officine jouent, au même titre que la médecine de ville, un rôle majeur dans la politique de prévention, d'éducation sanitaire et de lutte contre les déserts médicaux que nous entreprendrons dès 2012. Les pharmacies doivent être pleinement intégrées au réseau territorial de santé.

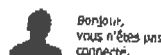
Tout cela ne pourra se faire qu'avec l'accord des professionnels et sur la base d'un état des lieux réaliste : moins de 50 % des officines disposent aujourd'hui d'un espace confidentiel. Par ailleurs, il faudra réfléchir à la manière de prendre en compte ces missions nouvelles des pharmacies.

CELTIPHARM, le 20 mars 2012

Commentaires

Ajouter un commentaire

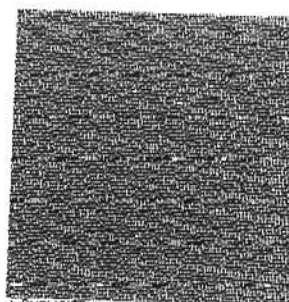
Il n'y a aucun commentaire pour l'instant. Soyez le premier à donner votre avis.



Bonjour, vous n'êtes pas connecté.

Inscription Connexion

Version imprimable



A PUBLICITE

